

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par la patinoire. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2. Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs¹ en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions et des soirées à thèmes. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage et via le site internet.

Par ailleurs, des fermetures de pistes pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation. L'évacuation des pistes se fait 10 min avant la fermeture. Les caisses ferment 45 min avant la fin de la séance publique. Les 2 pistes sont susceptibles de ne pas être ouvertes simultanément. La direction se réserve le droit de toute modification des horaires sans que cela n'entraîne de compensation financière..

3. Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises. Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de la Métropole de Montpellier devront présenter à l'accueil la carte Pass'Métropole (individuelle et nominative) faute de quoi le tarif extérieur leurs sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

La patinoire accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard et American Express (pour des montants supérieurs à 3.00€) et les chèques vacances sans rendu monnaie

Tous les règlements devront être effectués en € les chèques bancaires ne sont pas acceptés.

4. Recommandation santé – hygiène et sécurité

La patinoire attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques.

Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique. N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

La patinoire se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5. Assurances

La patinoire est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires de la patinoire ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

6. Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :
Place de France -Odysseum BP 71 34935 Montpellier cedex 9.

7. Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VERT MARINE. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Conditions particulières de vente et d'utilisation

Patinoire VEGAPOLIS

Cet espace comprend 1 piste sportive et une piste ludique

La Patinoire propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

- Des cartes famille
- Des cartes 10 entrées ou 20h00
- Des cartes trimestrielles
- Des cartes 10 locations de patins
- L'Ecole de glace et stage VM
- Des carnets CE

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1. Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à la patinoire doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement à la séance, le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

Un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 16 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).

Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents de la Métropole de Montpellier sur présentation de la carte Pass'Métropole ..

**Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés
D'un adulte sur la glace.**

2. Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, 20 personnes minimum :

- Les associations
- Les centres de loisirs

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par la patinoire est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

3. Cartes 10 entrées ou 20h (hors location de patins)

La carte de 10 entrées ou 20h a une durée de validité de 12 mois à compter de la date d'achat. Une entrée par séance est autorisée. Elle est individuelle et nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé

4. Carte famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée

sera remise à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille).

Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires patinoire.

Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

5. Carte trimestrielle (hors location de patins)

La carte trimestrielle est valable 3 mois à compter de la date d'achat, Une entrée par séance est autorisée

Elle est individuelle et nominative.

6. Carte 10 locations de patins

La carte 10 locations de patins est valable 1 an à compter de la date d'achat,

Elle est individuelle et nominative

7. Ecole de glace et Stage

La patinoire propose des inscriptions à l'école de glace de septembre à juin (hors vacances scolaires) pour les enfants et les adultes Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

Les stages se font uniquement pendant les vacances scolaires pour les enfants de 5 à 15 ans. Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites sur le site internet www.vegapolis.net

8. Carnets CE

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est de deux ans à compter de la date d'achat.